

~Règlement du CaminoTTrail ~



Présentation des épreuves

L'Hivernal CaminoTTrail est une course pédestre nature organisée par l'association Caminotayres.

Trois courses natures sont proposées : 9kms, 13kms et 17kms ainsi qu'un Canicross de 9kms.

Des formules « combinées » seront proposées :

- 9kms/9kms
- 9kms/13kms
- 9kms/17kms
- 13kms/13kms
- 13kms/9kms
- 13kms/17kms

L'édition aura lieu le **samedi 1 et dimanche 2 février 2025 à Lerm et Musset (33)**.

La remise des dossards se fera au sein de la salle « Pierre Espagnet » (D124) à partir de 17h30 le samedi et 8h30 le dimanche.

Le départ de la course sera donné à :

+ Samedi 1 février

- **19h pour le 9kms et 13 kms. Briefing à 18h45**

+ Dimanche 2 février

- **9h30 pour le 17km ; Briefing à 9h20**
- **9h45 pour le Canicross. Briefing canicrosseurs à 9h**
- **10h pour le 13 et 9km courses natures. Briefing à 9h50**
- **10h05 pour la marche.**



Participation et inscription : courses natures

L'Hivernal CaminoTTrail *sur les courses natures* est ouvert à tous les coureurs/coureuses, licenciés ou non, âgés de plus de 16 ans au jour de l'épreuve. Les participants doivent être aptes à la pratique de la course à pied. Pour les mineurs, leur inscription doit être accompagnée d'une autorisation parentale dûment remplie.

L'inscription se fait via la plateforme de notre prestataire Protiming.fr.



Participation et inscription : Canicross

L'Hivernal CaminoTTrail *en version Canicross* se déroulera sur une distance de 9km. Il est ouvert à tous les coureurs, licenciés ou non, majeur au jour de l'épreuve. Les participants doivent être aptes à la pratique de la course à pied. Les chiens doivent être à jour de leur vaccination, la fiche cyno sanitaire en faisant foi doit être fournie. Le matériel de trait doit être homologué par une fédération. Le directeur de course vérifiera ce matériel avant le départ.

L'inscription se fait via la plateforme de notre prestataire Protiming.fr.



Participation et inscription : Marche

L'Hivernal CaminoTTrail *en version marche* sera proposée sur une distance de 9km, est ouvert à toutes personnes en bonne forme physique.

Les personnes mineures de moins de 16 ans doivent être accompagnées d'un adulte.

Les chiens sont acceptés mais tenus en laisse, vaccination à jour.

Les inscriptions se feront sur place au prix de 5€ ; Départ à 10h05 en suivant des courses natures.



Frais d'engagement

Les inscriptions se feront via le site protiming.fr

Tarifs :

9kms/Canicross : 9€ ; 13kms : 12€ ; 17kms : 16€

- 9kms/9kms : 17€
- 9kms/13kms : 20€
- 9kms/17kms : 24€
- 13kms/13kms : 23€
- 13kms/9kms : 20€
- 13kms/17kms : 26€

Pour la marche, Les inscriptions se feront sur place au prix de 5€ ; Départ à 10h05 en suivant des courses nature.



Récompenses

Pour le 9km/Canicross :

- Classement scratch pour les trois premières féminines et les trois premiers masculins.

Pour le 13km :

- Classement Scratch : les trois premières féminines et les trois premiers masculins.

Pour le 17km :

- Classement Scratch : les trois premières féminines et les trois premiers masculins.

Pour les combinés : Première féminine et Premier masculin

- 9kms/9kms
- 9kms/13kms
- 9kms/17kms
- 13kms/13kms
- 13kms/9kms
- 13kms/17kms

Pas de récompenses par catégorie. Les récompenses seront constituées de lots en nature et de trophées et seront remises lors de la cérémonie protocolaire à l'issue de la manifestation.



Parcours et ravitaillement

L'**Hivernal CaminoTTrail** est une épreuve se déroulant en majorité sur des monotraces. Le parcours est technique et exigeant avec des montées, des descentes, en devers. Il comporte des franchissements d'obstacles.

Le parcours est fléché à l'aide de balises de couleur orange présentes tous les 50m. Le parcours doit être scrupuleusement respecté sous peine de disqualification immédiate. La course sera ouverte par un membre de l'organisation. De plus, un autre membre de l'organisation en V.T.T officiera en tant que « serre-file ».

L'organisation peut être amenée à modifier le parcours en cas de force majeure.

Aucun véhicule suiveur (4x4, V.T.T, moto) ne sera toléré sur le parcours, hormis les véhicules de l'organisation.

Plusieurs ravitaillements liquides seront présents sur le parcours. Un ravitaillement liquide et solide sera présent sur le site de départ/arrivée.



Abandon

Tout abandon doit être signalé à un membre de l'organisation et le dossard du concurrent remis à l'organisation.



Respect de l'environnement et de la propriété privée

Par respect de l'environnement et des espaces naturels traversés, il est strictement interdit d'abandonner quelque déchet que ce soit sur le parcours sous peine de disqualification immédiate. Des sacs poubelles sont à la disposition des coureurs sur l'aire de départ/arrivée ainsi qu'au ravitaillement à mi-parcours.

Par ailleurs, le parcours de **L'Hivernal CaminoTTrail** est tracé essentiellement sur le domaine privé. Les propriétaires ont l'amabilité de nous permettre de traverser leurs terres. Il est indispensable de respecter les règles de propriété privée pour le bon déroulement de la manifestation (stationnement des véhicules, circulation sur les chemins...).



Droit à l'image et protection de la vie privée

L'organisateur pourra utiliser les éventuelles images de la manifestation sous quelques formes que ce soit, sur tout support, sur un territoire donné et pour une durée de 2 ans.

L'engagement aux épreuves de **L'Hivernal CaminoTTrail** inclut de collecter des informations personnelles des participants. Conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 11 janvier 1978 modifiée dite « informatiques et libertés », chaque participant dispose d'un droit d'accès et de rectification de ses données personnelles.

Les résultats de **L'Hivernal CaminoTTrail** pourront être publiés sur le site caminotayres.wix.com/caminottrail, de son prestataire chronométrage Protiming.fr et sur celui de la F.F.A. Si les participants souhaitent s'opposer à la publication de leur résultat, ils doivent expressément en informer l'organisateur et le cas échéant la F.F.A (cil@athle.fr).



Annulation/report

Les organisateurs de **L'Hivernal CaminoTTrail** peuvent être amenés à reporter ou à annuler l'épreuve en cas de force majeure.

Si l'épreuve devait être reportée, les inscriptions restent valides pour la nouvelle date de la manifestation. En ce cas, aucun remboursement ne sera effectué.

Si l'épreuve devait être annulée, un remboursement partiel pourra être fait par l'organisation sur la base d'un montant déterminé en fonction des frais d'organisation engagés à la date de l'annulation.



Sécurité et assurances

Des signaleurs bénévoles seront présents tout au long du parcours et en particulier à chaque traversée de routes. Les concurrents s'engagent à respecter les consignes de ces signaleurs, à respecter le Code de la Route. En cas de non-respect, le concurrent sera considéré comme seul responsable d'un éventuel manquement à ces règles et se verra d'ailleurs immédiatement disqualifié.

Une couverture médicale sera présente sur le site le jour de la course.

L'organisation a souscrit une police d'assurance couvrant la manifestation. L'organisation informe toutefois les participants qu'il est dans leur intérêt de posséder à titre personnel un contrat d'assurance en cas de dommages corporels.



Modification et acceptation

Ce règlement pourra être modifié par l'organisation jusqu'au 1er février 2025. Le règlement est considéré comme implicitement accepté par les participants à partir du moment où leur dossier d'inscription est pris en compte par l'organisation.

Le Comité d'Organisation